

**ANNONCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :  
CONFINEMENT GÉNÉRALISÉ EN VIGUEUR  
DÈS JEUDI SOIR MINUIT JUSQU'AU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE**

- Les citoyens pourront sortir pour se rendre à leur travail, à un rendez-vous médical, porter assistance, faire ses courses ou prendre l'air.
- Les bars et les restaurants ferment.
- Les crèches, écoles, collèges, lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé.
- Un plan spécial" pour les indépendants, les commerçants, les TPE et PME est mis en place.
- Le dispositif, notamment pour les commerces, sera réévalué tous les quinze jours.
- Les visites en maisons de retraites et Ehpad restent autorisées.
- Les déplacements ne seront plus autorisés d'une région à l'autre à l'exception des retours de vacances de la Toussaint.
- Les frontières européennes restent ouvertes mais celles avec les autres pays sont fermées sauf pour les Français qui rentrent en France.

Plus d'informations à venir sur le site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>